

CONSEIL RESTREINT

SECRET

(V)

Mercredi 18 mai 1994

SITUATION EN BOSNIE
SITUATION AU RWANDA

A classer

HV

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le Président de la République :

M. BALLADUR	Premier ministre
M. LEOTARD	Ministre d'Etat, ministre de la défense
M. JUPPE	Ministre des affaires étrangères

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. VEDRINE	Secrétaire général
M. le général QUESNOT	Chef d'état-major particulier
M. DELAYE	Conseiller

CABINET DU PREMIER MINISTRE

M. BAZIRE	Directeur du cabinet
M. le général COURTHIEU	Chef du cabinet militaire
M. Achille LERCHE	Secrétaire général de la défense nationale

MINISTERE DE LA DEFENSE

M. l'Amiral LANXADE	Chef d'état-major des armées
M. le général RANNOU	Chef du cabinet militaire

MINISTERE DE LA COOPERATION

M. POUILLIEUTE	Directeur cabinet
----------------	-------------------

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

M. DENOIX de SAINT MARC	Secrétaire général
-------------------------	--------------------

I - SITUATION EN BOSNIE

Sur le plan diplomatique, M. JUPPE rappelle que les conclusions de la conférence de Genève ont recueilli le plein accord des Douze. Il s'agit maintenant de faire accepter le plan par les belligérants. A cet égard, il semble que les Serbes soient plus ouverts à la négociation et que les Croato-musulmans soient moins hostiles au partage 51.49.

Les ministres des affaires étrangères américain et russe sont d'accord pour une nouvelle conférence au niveau ministériel le 13 juin à Genève. L'Egypte suggère d'associer au groupe de contact des représentants d'Etats musulmans modérés ; le ministre des affaires étrangères y est plutôt favorable, à condition que cet élargissement n'aboutisse pas à remettre en cause le plan.

Si cette conférence permet de déboucher sur des progrès importants, une réunion au niveau des Chefs d'Etat et de gouvernement pourrait être envisagée pour clore les négociations, au mois de septembre.

Le projet de résolution du Conseil de sécurité sur Brkco n'est pas encore voté. En raison du maintien de la position britannique et du manque d'ardeur des Etats-Unis, ce projet de résolution a peu de chance d'être voté.

M. LEOTARD rappelle que la situation est calme sur le terrain. Il insiste sur la nécessité de trouver rapidement une issue sur le plan diplomatique et cela, pour toute une série de raisons :

- les injonctions de l'ONU ont perdu de leur force ; elles ne sont plus respectées ;
- nos troupes sont très vulnérables et les belligérants le savent ;
- notre présence est de plus en plus mal acceptée par les parties au conflit ;
- aujourd'hui, chacune des parties est déterminée à reprendre la guerre.

L'Amiral LANXADE confirme que la situation est calme, mais on sent une très grande tension. Les forces des trois parties en présence sont en situation d'affrontement permanent avec la Forpronu. Le représentant du secrétaire général de l'ONU a le sentiment qu'il risque de "se passer quelque chose".

M. JUPPE déplore qu'après le bombardement de l'aérodrome de Tuzla, l'ONU n'ait pas autorisé le recours à une riposte par une frappe aérienne.

Le Président de la République considère qu'il faut rappeler à M. AKASHI que les résolutions du Conseil de sécurité doivent être respectées.

2 - RWANDA

M. JUPPE expose que le Conseil de sécurité a décidé l'envoi au Rwanda d'une force d'interposition de 5 500 hommes, sous les ordres d'un général canadien. Cette force comprendra des contingents africains, dont un contingent sénégalais. La France est sollicitée pour assurer le soutien logistique de ce contingent.

Il paraît exclu, en tout cas, qu'il y ait un contingent français sur le terrain, en raison de l'hostilité du F.P.R.